

Image not found or type unknown



## régularisation par le travail

Par **tarGad**, le **28/11/2019** à **14:06**

Bonjour

Je suis en France avec un visa type C de validité déjà expiré sa fait presque un mois. J'ai un CDI à partir du 04/11/2019 je suis architecte mon contrat est comme conducteur de travaux...jétais en France de 2010 à la fin de 2013 en règle et là je viens de revenir ça fait deux mois...j'ai mon permis de conduire français ma carte vitale valable. Mes anciens document (titre de séjours contrat fiche de payes .....etc....qu'est-ce que je dois faire

Cordialement

Mr gaddour tarek